

Comité d'Établissement Technique Central

Séance du 30 mars 2016

DECLARATION des représentant-e-s SUD Santé

Voici un an que vous cherchez à nous imposer un projet de réorganisation du temps de travail.

Voici un an que les personnels tentent de vous faire entendre raison sur la nocivité de votre projet.

Ce n'est pas un procès en surdité que nous vous ferons mais en cynisme, car après un an et deux expertises, il ne reste plus qu'une évidence, financièrement l'AP-HP va bien mais professionnellement c'est l'hécatombe et votre projet ne va qu'aggraver les choses.

L'absentéisme d'usure explose dans nos établissements en raison des multiples plans d'économie que nous subissons. Et votre réponse est : si des services sont en souffrance d'autres vont bien et qu'il suffit de prendre à ceux-ci pour donner à ceux-là. Ne seriez-vous pas en train de criminaliser le bien-être au travail ?

Concernant les problèmes de plannings, votre réponse frôle l'insulte aux cadres. Car après leur avoir délégué les contraintes en réduisant les effectifs et en généralisant la mobilité interservices dans les pôles qui leur interdit toute respiration, vous les stigmatisez en laissant entendre qu'ils ne maîtrisent pas la conception des plannings et qu'il faudrait les former. Vous voudriez vous défausser de vos responsabilités dans les dysfonctionnements de nos établissements que vous ne vous y prendriez pas autrement.

Vous refusez de mesurer les conséquences de vos projets et vous contentez de déléguer les contraintes.

Et cela se traduit ainsi :

- Le PLFSS impose un exercice toujours plus contraint,
- Alors malgré les efforts colossaux de ces dernières années, nos tutelles nous imposent toujours plus d'économie 760 M€ entre 2010 et aujourd'hui. (57 M€ en 2010, 73 M€ en 2011, 73 M€ en 2012, 150 M€ en 2013, 125 M€ en 2014, 140 M€ en 2015, 142 M€ en 2016).
- La direction générale partage ces efforts sur les groupes hospitaliers sans tenir compte des conséquences (hausse de l'activité/moyens insuffisant = tension dans le travail)
- Les directeurs de GH délèguent ces contraintes de manière arbitraire aux chefs de pôle en fixant des objectifs toujours plus difficiles qui imposent des changements de paradigme en forçant à choisir les patients et en rendant la réalisation de nos missions de service public anxiogène en raison des objectifs d'activité.
- Ceux-ci rendent donc des postes ou créent de nouvelles activités sans en avoir les moyens nécessaires déléguant ainsi les contraintes aux cadres de proximité qui vont devoir faire porter ces contraintes sur les plannings.

- Et pour finir, les agents eux n'ont plus que deux choix, qui d'ailleurs n'en sont pas :
 - o Faire porter ces contraintes sur les patients,
 - o Ou chose plus fréquente s'en prendre à eux-mêmes à travers la maladie. Et revoilà l'absentéisme.

Trop d'agents sont aujourd'hui malade de leur travail et que proposez-vous contre ça ? Un entretien de retour avec l'encadrement. Ce n'est plus la thérapie du doigt sous l'eau mais celle de la douche froide.

Concernant les dépassements d'horaires, nous n'avons qu'une seule demande. Celle que toute minute faite en plus soit rendue. Vous ne pouvez pas demander à l'encadrement de ne valider que certains dépassements sous prétexte, trop facile, que les agents ne sauraient pas s'organiser comme nous l'entendons trop souvent. Si problème d'organisation il y a s'est à l'employeur d'y remédier.

Concernant la grande équipe au nom de l'équité vous voulez l'imposer à tous, mais avez-vous seulement fait le bilan de ce qui va et ne va pas sur les établissements qui l'ont mis en place. Non, sinon vous sauriez que les personnels de ces établissements dénoncent le non-respect des cycles de travail, qui oscillent aux grés des absences entre matin et après-midi résultat ils ne peuvent plus organiser leur vie personnelle. Que proposez-vous pour remédier à cela avant de généraliser la grande équipe ?

Vous aviez le projet schizophrène de vouloir améliorer nos conditions de travail en nous supprimant des congés. Les expertises CHSCT permettent au moins de vous démontrer que votre projet n'est qu'économique et que les sacrifices que vous nous imposez se font alors que l'AP-HP se porte très bien financièrement. Quelles sont donc vos ambitions ?

Vous nous imposez des conditions de travail qui ont des conséquences dramatiques pour l'avenir de notre institution car la richesse de l'AP-HP est ses personnels en les abimant c'est à l'excellence de notre institution que vous vous attaquez.

Nous sommes en droit de nous demander comment un syndicat a pu s'engager avec vous dans ce qui ressemble à un coup de grâce sur les conditions de travail et les acquis des personnels.

Pour SUD Santé, les seuls sujets qu'ils restent sont ceux de l'amélioration des conditions de travail et de l'amélioration de la prise en charge des patients. Et nous regrettons de constater que malgré toutes nos alertes, votre projet va encore plus les dégrader.

Les représentant-e-s SUD Santé